



Trélazé, le 18 janvier 2023

Bonjour

Comme vous êtes censé(e)s le savoir, nous avons l'obligation d'organiser notre assemblée générale chaque année. Celle-ci se tiendra à la salle ARAGON  
**le lundi 6 février à 18h45.**

Votre présence est indispensable. Si vous ne pouvez pas venir, faites-vous représenter.

Chaque adhérent, à jour de sa cotisation 2023, peut donner pouvoir à un membre de l'association présent à l'Assemblée Générale. Les pouvoirs sans nom de mandataire pourront être attribués aux adhérents présents.

N'hésitez pas à vous investir dans notre collège.

Merci de remettre le coupon de pouvoir, ci-joint, le plus rapidement à une personne du bureau.

N'hésitez pas à vous investir dans notre bureau.

**A l'issue de cette réunion, les membres du collège se feront un plaisir de partager**



**avec vous la galette pour un moment de convivialité.**

---

## **POUVOIR**

Je soussigné(e)

Nom .....Prénom .....

demeurant à .....

membre de l'Association GEA Trélazé, à jour de sa cotisation,

donne pouvoir à

Mlle, Mme, Mr .....

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association G.E.A Trélazé du lundi 6 février 2023 à la salle ARAGON.

Bon pour Pouvoir

Fait à :

le :

Signature :